

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	L'an deux mil vingt cinq et le quatorze avril à dix-neuf heures, le
en exercice : 10	Conseil Municipal de TRANZAULT s'est réuni à la mairie sous la
présents : 08	présidence de Monsieur Philippe VIAUD.
pouvoirs : 01	
votants : 09	<u>Présents</u> : Philippe VIAUD, Chantal HIBERT, Damien FRADET,
pour : 09	Eloïse PLANTUREUX, Françoise FERRANDON, Julie CHONE,
contre : 00	Arlette LIMOUSIN et Eric DESMET.
abstention : 00	<u>Absents excusés</u> : Guy BRULON
<u>Date de convocation</u>	Richard GABILLAT a donné pouvoirs à Julie CHONE
8 avril 2025	<u>Secrétaire de séance</u> : Chantal HIBERT
<u>Date d'affichage</u>	
10 avril 2025	

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Délibération N° 11_14/04/2025

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif présenté en annexe comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 453 436, 74 €

Dépenses et recettes d'investissement : 278 890,60 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le projet de budget primitif 2025,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

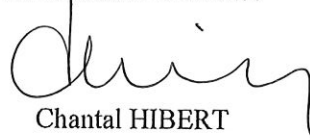
* **APPROUVE** le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	453 436, 74 €	453 436, 74 €
Section d'investissement	278 890,60 €	278 890,60 €

Le Maire

Philippe VIAUD

La Secrétaire de séance


Chantal HIBERT

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

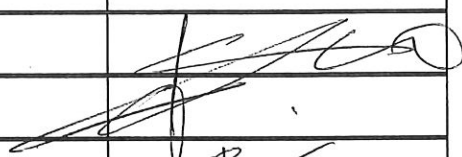
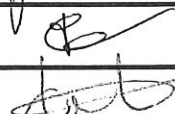
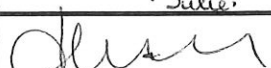
Date de convocation : 08/04/2025

Présenté par Philippe VIAUD, le Maire
 A TRANZAULT, le 14 avril 2025

Délibéré par l'assemblée du conseil municipal(2), réunie en session ORDINAIRE

A TRANZAULT, le 14 avril 2025

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil municipal (2),(3).

BRULON Guy	
CHONE Julie	
DESMET Éric	
FERRANDON Françoise	
FRADET Damien	
GABILLAT Richard	Pavon CHONE Julie.
HIBERT Chantal	
LIMOUSIN Arlette	
PLANTUREUX Eloïse	
VIAUD PHILIPPE	

Certifié exécutoire par Philippe VIAUD, Maire (1), compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 24/4/25 et publication le 24/4/25
 A TRANZAULT, le 24/4/25

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Maire
Philippe Viaud
